



**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**  
**CNW, code 68**  
**Hebdos régionaux de la Montérégie**

**Projet de réfection de la digue de la centrale des Cèdres dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges**

**LE RAPPORT DU BAPE EST MAINTENANT PUBLIC**

**Québec, le 6 juillet 2018** – À la demande de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M<sup>me</sup> Isabelle Melançon, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) rend public aujourd'hui son rapport sur le *Projet de réfection de la digue de la centrale des Cèdres dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges* par Hydro-Québec. Ce mandat d'enquête et d'audience publique a débuté le 26 février dernier. La commission chargée de l'examen du projet était présidée par M. Joseph Zayed.

Au cours de la première partie de l'audience publique, la commission a tenu deux séances publiques à Les Cèdres. En deuxième partie, une séance a permis à la commission d'assister à la présentation des mémoires et des opinions verbales.

**LES PRINCIPAUX AVIS ET CONSTATS**

Considérant la vétusté de la digue, les modifications de ses conditions d'exploitation et les signes de détérioration observés, la commission d'enquête conclut que la réfection de la digue est nécessaire. Toutefois, la commission formule plusieurs avis pour mieux intégrer le projet dans son milieu d'accueil et réduire ou limiter son empreinte écologique.

Les travaux de réfection auraient des impacts sur les milieux humide et aquatique avec des pertes permanentes et temporaires. Des impacts sur l'habitat du poisson seraient également attendus, en lien avec les pertes de la végétation aquatique et littorale et avec la perturbation du milieu par les divers travaux de réfection de la digue. Il est donc important qu'un programme de compensation soit planifié, approuvé et mis en place. De façon plus particulière, les pertes temporaires devraient faire l'objet d'un suivi pour assurer leur évaluation en continu et pour mettre éventuellement en place des mesures correctives.

Les plus récentes recherches révèlent que la présence de végétation sur les ouvrages hydrauliques peut nuire à leur entretien et présenter des risques pour leur stabilité, mais elle peut également être avantageuse en contrôlant l'érosion et en jouant des rôles écologiques et paysagers valorisés socialement. Si la commission partage l'avis d'Hydro-Québec à l'effet qu'il n'est pas souhaitable d'introduire ou de laisser des arbres s'implanter aux endroits où la digue aurait fait l'objet d'une réfection, elle estime néanmoins qu'il est envisageable et même souhaitable d'y introduire et d'y gérer d'autres formes de couverts végétaux.

Concernant le climat sonore, le milieu ambiant est généralement caractérisé par des niveaux de bruit déjà supérieurs aux niveaux préconisés par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. En conséquence, le Ministère devrait obtenir l'assurance que toutes les mesures d'atténuation du bruit attribuable au projet aient été envisagées.

Enfin, la réfection de la digue de la centrale des Cèdres pourrait détériorer la qualité de l'air en raison de l'émission de poussières de sources fixes et mobiles. Comme Hydro-Québec ne s'est pas engagé à en assurer le suivi, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques devrait exiger qu'un programme de suivi soit mis en place pour s'assurer du respect des normes et procéder à des mesures de mitigation le cas échéant.

#### **LA DISPONIBILITÉ DU RAPPORT**

Le rapport d'enquête et d'audience publique sur le *Projet de réfection de la digue de la centrale des Cèdres dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges* est maintenant disponible. Vous pouvez le consulter dans les centres de documentation du BAPE, à la bibliothèque municipale des Cèdres, de même que dans le site Web du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca).

[Rapport](#)

[Sommaire](#)

[Avis et constats](#)

– 30 –

Source : Karine Lavoie  
Conseillère en communication  
418 643-7447 ou 1 800 463-4732 poste 536  
[karine.lavoie@bape.gouv.qc.ca](mailto:karine.lavoie@bape.gouv.qc.ca)